

66 - Sortie sud est de Fleury - évaluation de la covisibilité avec le SPR de Conty

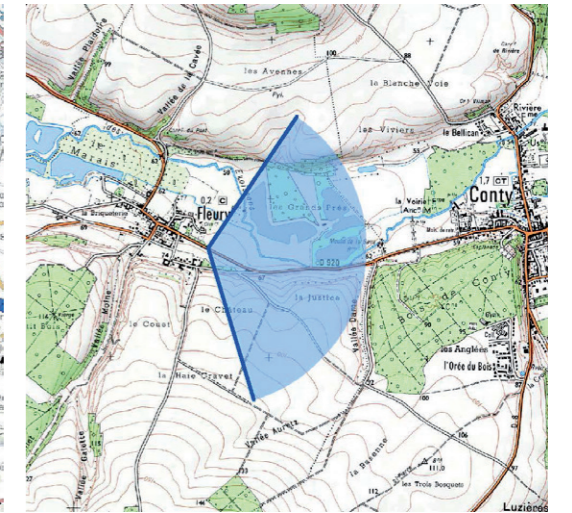
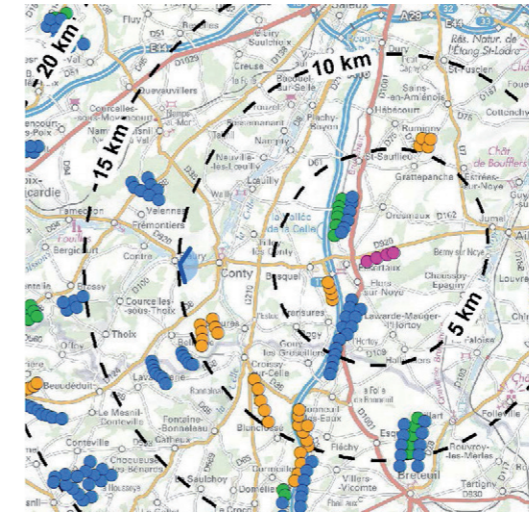
Ce point de vue complémentaire répond à l'article 11 page 4 de la demande de compléments de l'UD de la Somme en date du 23.03.2021. Il concerne l'enjeu de la covisibilité avec le SPR de Conty. La D920 en sortie de Fleury est hors du périmètre du SPR de Conty. Néanmoins, il s'agit d'un corridor vert sensible qui suit la vallée des Evoissons. Les vallées humides des Evoissons et de la Selle accueillent à leur confluence le village patrimonial de Conty. Ce point de vue permet d'évaluer la covisibilité du projet éolien avec le SPR de Conty.

Le contexte éolien est inexistant dans cette vue du fait de l'éloignement de la vallée de la Selle mais aussi des boisements constitutifs de la vallée humide des Evoissons.

Le projet éolien de Camp Thibault n'est pas visible compte tenu du secteur boisé dense de la vallée et du relief.

L'impact est nul.

X (Lambert 93) : 636745
Y (Lambert 93) : 6960431
Cap (°) : 99
Angle horizontal (°) : 129
Éolienne la plus proche : E1
Distance à l'éolienne la plus proche (en mètres) : 9887
Date : 09/06/21
Heure : 11:35



ETAT INITIAL



PROJET

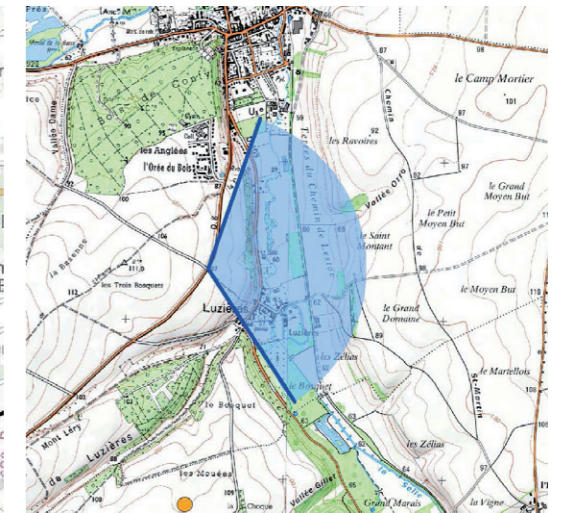
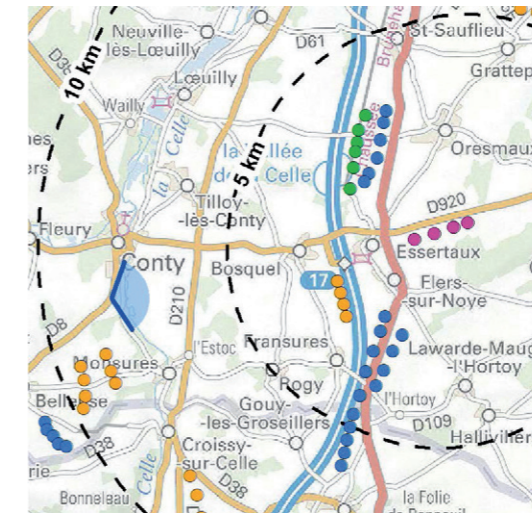


67 - Surplombant Luzières par la D8 pour évaluer la covisibilité avec le SPR de Conty

Ce point de vue complémentaire répond à l'article 11 page 4 de la demande de compléments de l'UD de la Somme en date du 23.03.2021. Il concerne l'enjeu de la covisibilité avec le SPR de Conty. Sur la D8, ce point de vue à l'altitude de 97 mètres domine Luzières. Le village à la confluence de la Selle et d'une vallée sèche n'est cependant pas visible. Il accueille au sein de la vallée un château, également non visible en dépit de la prise de hauteur sur la D8. Seule l'éolienne E1 du projet éolien de Camp Thibault est visible, de manière très ténue, uniquement en dépassement de l'extrémité de ses pales au niveau du boisement.

L'impact est faible.

X (Lambert 93) : 638639
 Y (Lambert 93) : 6959049
 Cap (°) : 83
 Angle horizontal (°) : 127
 Éolienne la plus proche : E1
 Distance à l'éolienne la plus proche (en mètres) : 8136
 Date : 09/06/21
 Heure : 11:19



ETAT INITIAL



PROJET



PROJET - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard*





68 - 880 m au nord d'Estrées-sur-Noye par la D7 (cône de vue de l'atlas des paysages)

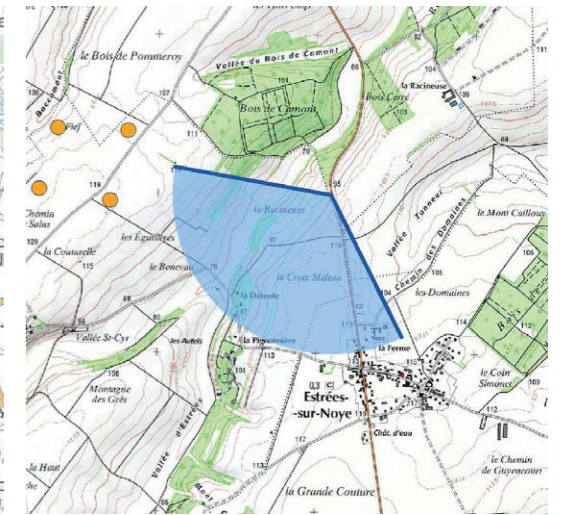
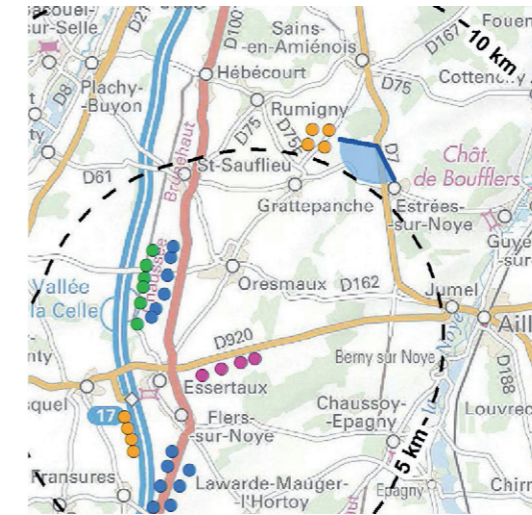
Ce point de vue complémentaire répond à l'article 20 page 7 de la demande de compléments de l'UD de la Somme en date du 23.03.2021. Il s'agit d'évaluer un cône de vue de l'atlas des paysages de la Somme positionné en direction du projet éolien. Cela répond à un enjeu par rapport à la confrontation de la ZIV du projet de Camp Thibault et de l'emplacement des cônes de vues emblématiques en direction de la ZIP. La vallée sèche proche de la D7 met en vue la silhouette du village de Grattepanche. On note en arrière plan de la silhouette villageoise, les éoliennes construites d'Oresmaux marquant la direction de la vallée de la Selle.

Le parc en instruction de Grattepanche est l'ensemble éolien le plus visible.

Le projet éolien du Camp Thibault est visible dans son ensemble. Il reste dans l'échelle des boisements de la vallée. Il bénéficie d'un espacement régulier générant une lecture facile dans le paysage. Sa disposition au delà de l'aire d'étude rapprochée des six kilomètres signifie qu'il sort de la zone de prégnance visuelle. Ce point se vérifie sur le présent photomontage.

L'impact est faible.

X (Lambert 93) : 651292
 Y (Lambert 93) : 6966624
 Cap (°) : 217
 Angle horizontal (°) : 127
 Éolienne la plus proche : E4
 Distance à l'éolienne la plus proche (en mètres) : 6480
 Date : 08/06/21
 Heure : 11:40



ETAT INITIAL



PROJET



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





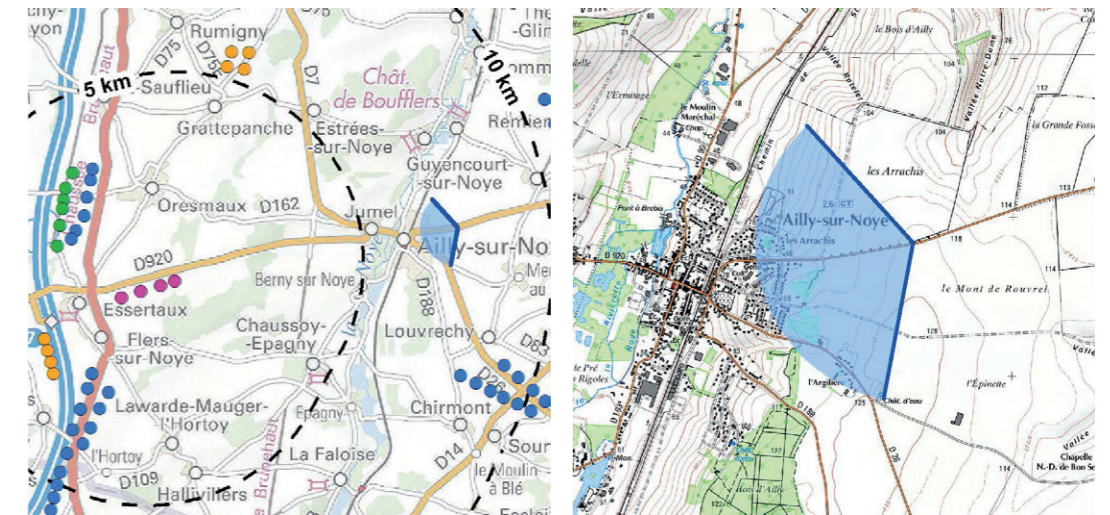
69 - 1,5 kilomètres à l'est de Ailly sur Noye (cône de vue de l'atlas des paysages de la Somme)

Ce point de vue complémentaire répond à l'article 20 page 7 de la demande de compléments de l'UD de la Somme en date du 23.03.2021. Le point de vue de l'atlas des paysages de la Somme met en vue l'église d'Ailly-sur-Noye en dépassement du coteau de la vallée de la Selle depuis la RD920. Un alignement d'érables accompagne la vue sur la droite. La vue reste assez fermée par le peuplement arboré du relief du coteau de la Noye.

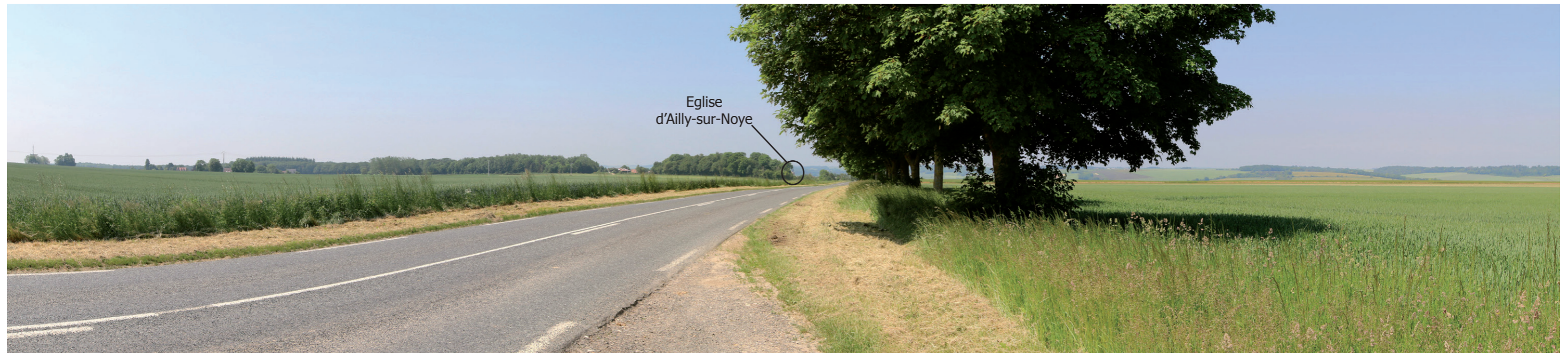
Le projet est partiellement visible dans l'axe principal de l'infrastructure de la RD920. Néanmoins, la hauteur choisie de 150 mètres en bout de pale du projet, sa nature compacte et la distance font que le projet est peu prégnant dans la vue.

L'impact est faible.

X (Lambert 93) : 655541
 Y (Lambert 93) : 6962423
 Cap (°) : 254
 Angle horizontal (°) : 127
 Éolienne la plus proche : E4
 Distance à l'éolienne la plus proche (en mètres) : 7640
 Date : 08/06/21
 Heure : 12:40



ETAT INITIAL



PROJET



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





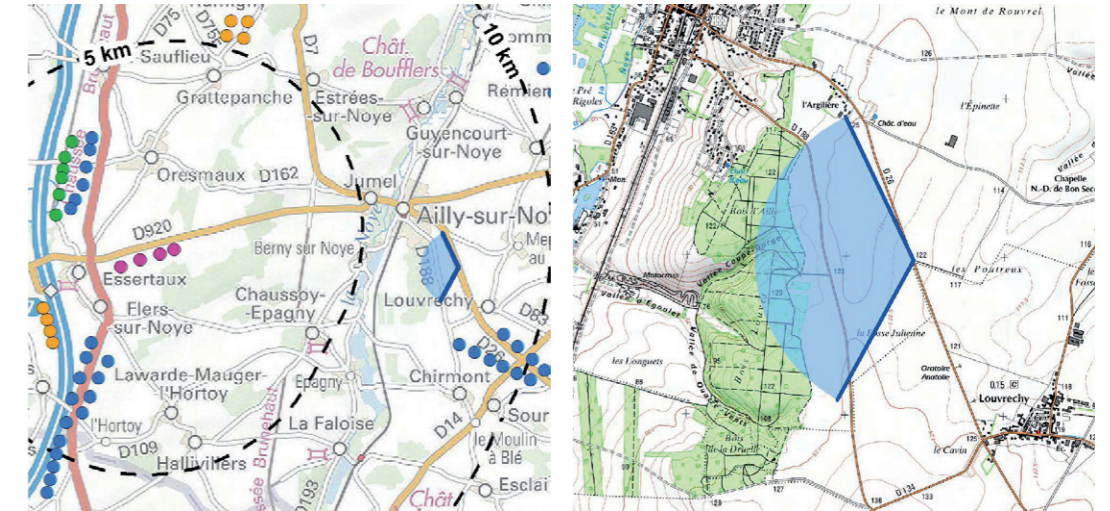
70 - 1 km au nord de Louvrechy par D26 (cône de vue de l'atlas des paysages de la Somme)

Ce point de vue complémentaire répond à l'article 20 page 7 de la demande de compléments de l'UD de la Somme en date du 23.03.2021. Le point de vue de l'atlas des paysages de la Somme se situe à l'approche d'Ailly-sur-Noye par la D26. Le bois Louvel anime le coteau est de la vallée de la Noye, laissant néanmoins peu d'échappées visuelles en direction du plateau accueillant le projet éolien.

Le seul parc du contexte éolien visible est le parc en instruction de Grattepanche. Sa visibilité est faible. Le projet éolien du Camp Thibault est entièrement masqué par le boisement épais coiffant le coteau de la vallée de la Noye.

L'impact est nul.

X (Lambert 93) : 655579
Y (Lambert 93) : 6960563
Cap (°) : 272
Angle horizontal (°) : 126
Éolienne la plus proche : E4
Distance à l'éolienne la plus proche (en mètres) : 7563
Date : 08/06/21
Heure : 12:54



ETAT INITIAL



PROJET



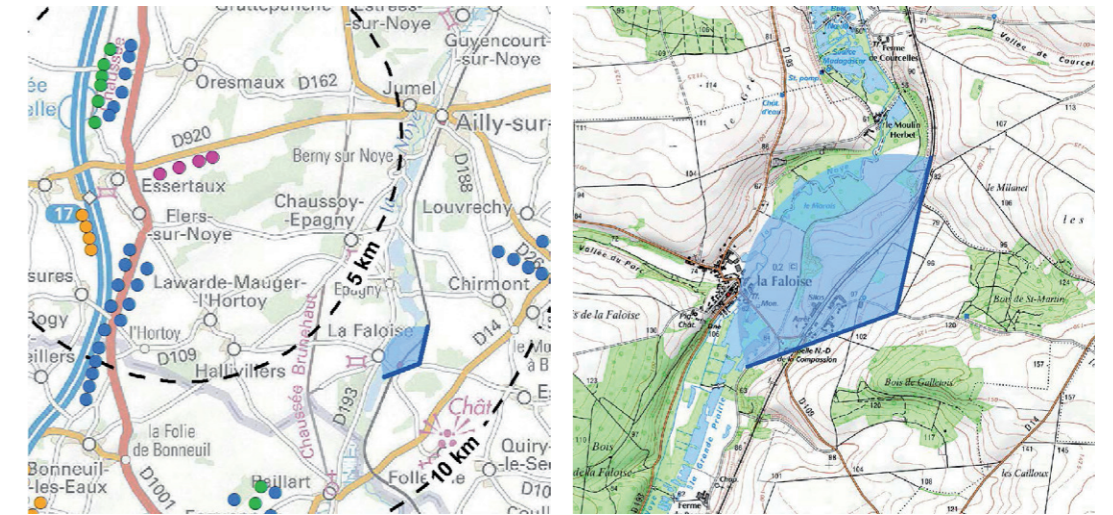
71 - Secteur arrêt ferroviaire Faloise (cône de vue de l'atlas des paysages de la Somme)

Ce point de vue complémentaire répond à l'article 20 page 7 de la demande de compléments de l'UD de la Somme en date du 23.03.2021. Le point de vue de l'atlas des paysages de la Somme se situe à l'altitude de 108 mètres. Il domine la commune patrimoniale de La Faloise. Le secteur de l'arrêt ferroviaire est occupé par des silos agricoles. On perçoit depuis ce point de vue l'église protégée de Chaussoy-Epagny.

Le projet éolien du Camp Thibault est sensiblement dans le même angle horizontal que le parc accordé d'Oresmaux 2. L'espacement régulier des éoliennes donne une lecture d'ensemble facile qui s'insère bien dans le paysage ouvert. En investissant un espace déjà occupé par des éoliennes, le projet éolien ne génère pas un effet de cumul éolien.

L'impact est faible.

X (Lambert 93) : 653521
 Y (Lambert 93) : 6955567
 Cap (°) : 312
 Angle horizontal (°) : 123
 Éolienne la plus proche : E4
 Distance à l'éolienne la plus proche (en mètres) : 7742
 Date : 08/06/21
 Heure : 13:20



ETAT INITIAL



PROJET



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





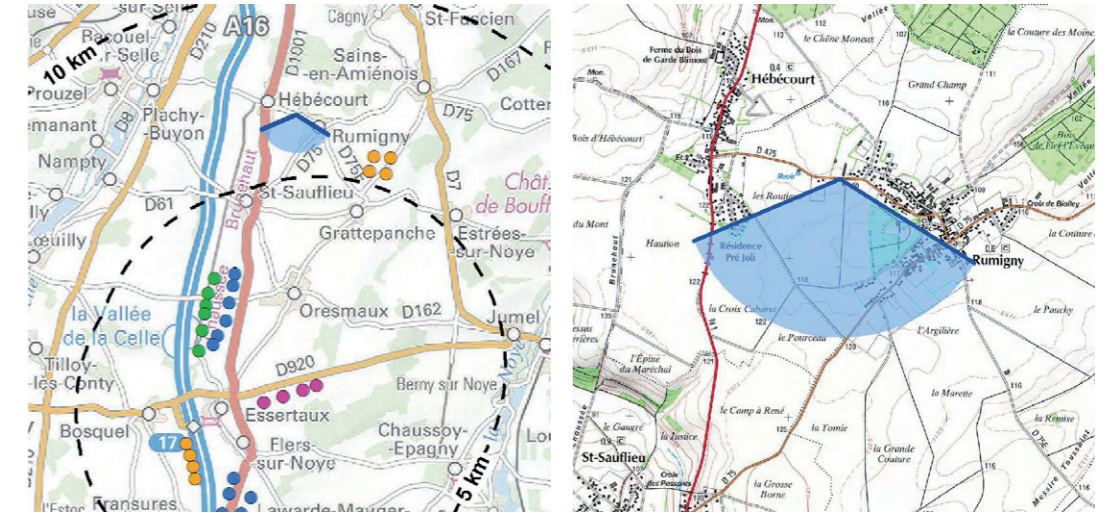
72 - Rumigny en entrée ouest - «arbre remarquable» protégé à l'article L151-19 du code de l'urbanisme

Ce point de vue complémentaire répond à l'article 8 page 4 de la demande de compléments de l'UD de la Somme en date du 23.03.2021. La confrontation de la ZIV du projet et des monuments protégés par l'article L151-19 du code de l'urbanisme met en évidence une sensibilité potentielle d'un arbre en entrée de village. La confrontation de l'emplacement de l'arbre (plan de zonage du PLU approuvé) avec la carte de ZIV fait état d'une visibilité du projet possible et donc d'un enjeu potentiel pour ce patrimoine.

Sur site, l'arbre n'a pas été trouvé. La comparaison de l'état actuel de 2021 avec la photographie de Google Street View de 2018, met en évidence un conifère dont la présence n'est aujourd'hui plus constatée. Le paysage de plateau est ouvert et met scène le contexte éolien. Le projet éolien du Camp Thibault génère un effet de cumul éolien faible. La distance au projet éolien de 7,1 kilomètres fait qu'il apparaît non prégnant dans la vue, occupant un angle horizontal faible, de 11°.

L'impact est négligeable compte tenu du fait que le patrimoine protégé a été abattu.

X (Lambert 93) : 647522
 Y (Lambert 93) : 6968165
 Cap (°) : 185
 Angle horizontal (°) : 125
 Éolienne la plus proche : E4
 Distance à l'éolienne la plus proche (en mètres) : 7159
 Date : 08/06/21
 Heure : 10:59



ETAT INITIAL



PROJET





Photographie de 2008 (source google street view)



Etat des lieux en 2021 : arbre abattu